Demandeur : Aux Ateliers de Papymousse srl
Adresse du bien : rue Louis Delhove 44 à 1083 Ganshoren

Note explicative

Changements envisagés

Nous demandons un « changement de destination » d'un entrepôt vers un atelier pour le garnissage et le travail de la mousse sur mesure.
Aucun travaux structurel n'a été effectué et rien d'autre que le changement de destination ne justifie un permis d'urbanisme.
Nous avons apposé une enseigne après nous être assurés du règlement en vigueur.

Description du quartier / situation urbanistique

Au PRAS, le bâtiment se trouve en zone d'habitation et le long d'un espace structurant.
Il y a beaucoup de passage en raison des écoles situées dans la rue et des cabinets médicaux dans les alentours.

Description de l'immeuble

Le bâtiment dénommé « entrepôt » pour lequel nous demandons de passer en « atelier » est à l'arrière de maisons, en **intérieur** îlot. On y accède par voie carrossable. Il n'y a pas d'étage.

L'activité et produits vendus

Nous faisons le garnissage de meubles ainsi que des réalisations sur mesure à base de mousse : banquettes pour particuliers ou professionnels, coussins de caravanes, bateaux, mobilhomes, vans aménagés, etc.
Nos activités ne créent pas de nuisance sonore pour l'entourage. Nous travaillons de façon artisanale. Vous pourrez constater sur les photos qu'il y a peu de différences par rapport à un « entrepôt » en ce sens que nous y stockons nos matériaux (divers blocs et plaques de mousse, sangles et outils de garnissage) afin de travailler.

La clientèle

Particuliers, professionnels (architectes d'intérieur, décorateurs, domaine du cinéma, théâtre, menuisiers...), étudiants en garnissage ou en architecture

Les horaires et jours de fermeture

Du mardi au jeudi : 10h à 18h
Le vendredi : 10h30 à 16h
Le samedi : 11h à 15h